



UNIVERSITÉ  
EUROPÉENNE  
DE BRETAGNE

## **Relevé des délibérations du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012**

### **Le Conseil d'Administration de l'UEB, en sa séance du 4 décembre 2012,**

- a approuvé le compte-rendu du Conseil d'Administration du 24 septembre 2012
- a pris acte d'une communication du représentant du personnel au conseil d'administration de l'UEB avec l'appui d'une délégation du personnel de l'UEB et des représentants du personnel aux conseils d'administration d'établissements membres à propos des mesures de gestion des ressources humaines envisagées par le bureau de l'UEB
- a entendu une information du Président sur les Assises, le SRESR, la gouvernance, les relations internationales
- a reçu une information sur l'état de la Trésorerie
- a adopté la Délibération n°2012-34, gestion des ressources humaines de l'UEB
- a adopté la Délibération n°2012-35, modification du règlement intérieur
- a adopté la Délibération n°2012-36, décision budgétaire modification n° 2012-03
- a adopté la Délibération n°2012-37, budget 2013
- a adopté la Délibération n°2012-38, conventionnement de financement de la cité internationale de Rennes
- a adopté la Délibération n°2012-39, consultation pour sélection d'une AMO pour l'élaboration d'un schéma directeur du numérique
- a adopté la Délibération n°2012-40, mise au point du dossier de demande d'offre finale pour le contrat de partenariat de l'opération c@mpus prometteur
- a adopté la Délibération n°2012-41, adhésion à l'association Euraxess France
- a adopté la Délibération n°2012-43, SATT Ouest Valorisation – statut de quasi régie

Fait à Rennes, le 10 septembre 2012

Le Président de l'Université  
Européenne de Bretagne



Pascal Olivard